

EDITO

Comprendre et faire comprendre les réalités des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans notre économie régionale est la mission de l'Observatoire de la CRESS PACA. Ce travail d'expertise et de pédagogie impose d'apporter une information renouvelée et toujours plus précise.

C'est ce que nous vous proposons en éditant un nouveau support qui vient compléter le panorama régional annuel de l'ESS, les plaquettes départementales et nos baromètres semestriels de conjoncture. La ligne éditoriale de cette nouvelle collection de « Focus » vise à rendre compte plus précisément des spécificités des pratiques des organismes de l'ESS.

Chaque focus mettra en avant un enjeu, ou une thématique sous la forme de deux points de vue : l'un statistique issu des travaux de l'Observatoire Régional de l'ESS, l'autre qualitatif en associant l'expertise complémentaire d'un acteur régional.

Pour ce premier numéro, nous avons décidé de décrypter le rôle de l'ESS dans les territoires en portant un regard sur différentes typologies de territoires : les zones d'emplois, les EPCI, les Pays ou encore les PNR.

Les organismes de l'ESS sont des partenaires pour promouvoir une économie territorialisée respectueuse des personnes, des territoires et de l'environnement. Ce premier travail ne permet pas de conclure à un processus identique d'inscription de l'ESS dans les différents niveaux de régulation territoriale. Il confirme notre affirmation que ces entreprises sont des acteurs collectifs de territoires porteurs d'une capacité spécifique de participation au projet de développement local.

Cette affirmation est renforcée par la contribution de Philippe Langevin (ARDL), qui tout en soulignant les contradictions et les errements de l'ESS et du développement local, prétend que tous deux peuvent constituer une force commune de transformation de notre modèle de développement socio économique. Bonne lecture.

David Heckel Directeur



L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est fortement ancrée dans les territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Constituée à 82,7 % d'emplois associatifs, les effectifs salariés présentent des caractéristiques structurelles régionales auxquels répondent également les départements, les zones d'emplois... une grande majorité d'emplois féminins, un nombre important d'emplois seniors, une prédominance dans l'action sociale, une majorité de structures mono établissement...

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont majoritairement concentrées dans les secteurs des Sports & Loisirs, de l'Action sociale, des Arts & spectacles, des Activités financières & d'assurance, de l'Enseignement...

Les associations, coopératives et mutuelles se retrouvent également dans des secteurs où leur présence est moindre tels que les activités immobilières, l'industrie, la construction, les transports, le commerce...

L'économie sociale et solidaire relève principalement d'activités liées à l'économie résidentielle où les biens et services produits visent la satisfaction des besoins des populations résidentes sur le territoire.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur,
l'économie sociale et solidaire représente :

161 881
salariés, soit 10%
de l'emploi régional

17 403
établissements employeurs,
soit 8,5 % des établissements
employeurs de la région

137 087
équivalents temps plein

3,87
milliards d'euros
de salaires bruts distribués

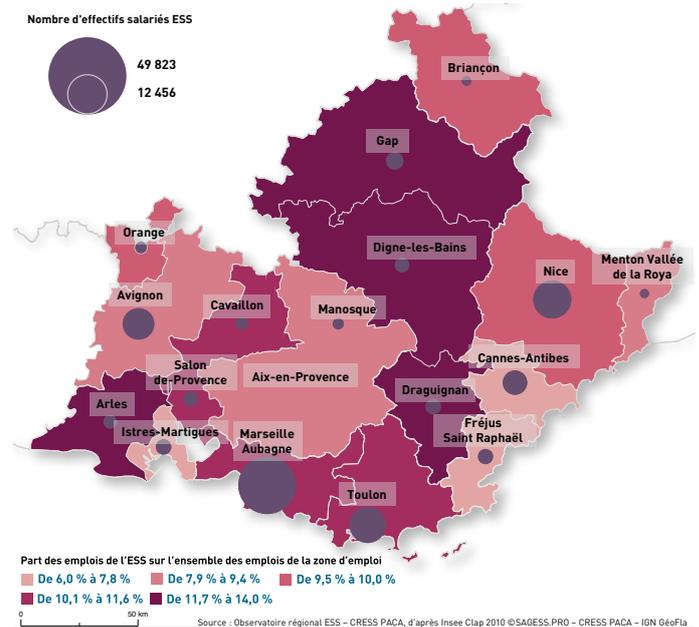


processus de mise en œuvre d'actions, de prise de décisions, les relations partenariales... au niveau local. Enfin, la proximité avec les populations bénéficiaires et acteurs des produits et services délivrés, confère aux établissements de l'économie sociale et solidaire un caractère peu délocalisable.

L'économie sociale et solidaire dans les zones d'emplois en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les zones d'emplois de Digne-les-Bains, Gap et Draguignan se distinguent de l'ensemble des zones d'emplois avec une densité de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi local (privé et public) supérieure à la moyenne régionale (10,0 %), dépassant les 13,0 % jusqu'à 14,0 % pour Digne-les-Bains.

Volume et poids des salariés de l'ESS dans l'emploi total par zone d'emploi, au 31 décembre 2010



Un salarié sur dix

A la fin de l'année 2010, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte plus de 17 400 structures qui emploient près de 162 000 salariés (un emploi sur dix dans la région), dont près de 45 % se situent dans les Bouches-du-Rhône.

La région contribue pour 6,9 % de l'emploi de l'économie sociale et solidaire en France (après la région Ile de France et Rhône-Alpes), alors qu'elle représente 7,2 % de l'ensemble¹ du marché du travail. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3^{ème} région si l'on considère les volumes d'emplois. Toutefois, le territoire régional apparaît en retrait lorsque l'on considère la part de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi régional, où la région est en dessous de la moyenne nationale (10,3 %) et occupe la 21^{ème} place, malgré une hausse de +0,2 point (entre 2009 et 2010).

Les volumes d'emplois et d'établissements de l'économie sociale et solidaire sont concentrés dans les zones urbaines. L'importance de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble de l'emploi varie selon les territoires, de 8,5 % dans les Alpes-Maritimes, à 12,7 % dans les Hautes-Alpes (cette proportion dépasse les 18 % lorsque l'on considère uniquement l'emploi salarié privé)².

A l'échelle des zones d'emplois, le poids de l'économie sociale et solidaire oscille de 6,1 % (Cannes-Antibes) à 14,0 % (Digne-les-Bains) selon les zones d'emplois.

94,4 % des entreprises de l'économie sociale et solidaire (comptant au moins un salarié) en région ont leur siège social implanté sur le territoire régional³. Ainsi, le centre de décision (siège social de l'entreprise) dont dépend la structure se trouve sur le territoire régional. Par ailleurs, la gouvernance démocratique des organisations de l'économie sociale et solidaire enracine le

Parmi les cinq zones d'emplois où l'économie sociale et solidaire occupe plus de 10 000 emplois, trois ont un taux d'emplois dans l'ESS égal ou supérieur à la moyenne régionale (Toulon 11,6 %, Marseille-Aubagne 10,6 % et Nice 10,0 %). Ces trois zones d'emplois concentrent plus de la moitié des effectifs de l'économie sociale et solidaire de la région PACA.

Emplois et établissements employeurs de l'ESS dans les zones d'emplois de la région PACA, en 2010

	Nombre d'établissements employeurs de l'ESS	Nombre d'emplois de l'ESS	Poids de l'ESS dans l'emploi total (privée-public)	Poids de l'ESS dans l'emploi privé
Marseille-Aubagne	4 796	49 823	10,6%	14,8%
Toulon	1 938	19 600	11,6%	16,5%
Avignon	1 937	14 961	9,4%	12,6%
Nice	1 853	21 670	10,0%	13,7%
Aix-en-Provence	1 720	13 855	9,3%	12,0%
Cannes-Antibes	1 048	8 967	6,1%	7,7%
Gap	623	4 599	13,8%	20,5%
Fréjus-Saint-Raphaël	474	3 467	6,6%	8,3%
Digne-les-Bains	454	3 177	14,0%	22,8%
Manosque	411	1 859	9,0%	12,2%
Draguignan	361	3 655	13,0%	19,4%
Salon-de-Provence	356	3 152	11,1%	15,4%
Arlès	353	2 798	12,6%	17,3%
Istres-Martigues	334	3 578	7,8%	10,7%
Cavaillon-Apt	293	2 487	10,7%	13,7%
Orange	280	2 417	9,9%	12,5%
Briançon	231	1 433	9,9%	13,4%
Menton Vallée de la Roya	155	1 292	8,4%	12,9%

¹Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2010

²Panoramas départementaux de l'ESS - CRESS PACA - novembre 2012

³Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Sirene 4^{ème} trimestre 2010

Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2010



Ce sont les EPCI à dominante urbaine qui concentrent les plus importants volumes d'emplois de l'économie sociale et solidaire, ainsi Marseille Provence Métropole compte plus de 44 000 salariés de l'ESS, plus de 20 000 sur la Métropole Nice Côte d'Azur, près de 16 000 pour la Communauté d'Agglomérations Toulon Provence Méditerranée et plus de 12 500 emplois de l'ESS sur la Communauté d'Agglomérations du Pays d'Aix-en-Provence.

Classement des 10 premiers EPCI de la région en volume d'emplois de l'ESS, en 2010

	Nombre d'établissements employeurs de l'ESS	Nombre d'emplois de l'ESS	Poids de l'ESS dans l'emploi total (privé-public)
CU Marseille Provence Métropole	4 084	44 117	11,7%
Métropole Nice Côte d'Azur	1 642	20 296	10,4%
CA Toulon Provence Méditerranée	1 400	15 950	12,2%
CA du Pays d'Aix-en-Provence	1 526	12 613	7,4%
CA du Grand Avignon	900	8 077	10,0%
CA de Sophia Antipolis	447	3 494	5,0%
CA Salon Etang de Berre Durance	416	3 389	9,5%
CA Dracénoise	276	3 206	12,9%
CA du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	311	2 894	8,9%
CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette	344	2 740	11,3%

Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2010

L'économie sociale et solidaire représente plus d'un emploi sur cinq dans quatorze EPCI. Ce sont en totalité des communautés de communes qui emploient, pour la plus importante, plus de 700 salariés (Communauté de Communes de la Moyenne Durance). Ce sont toutes des communautés de communes qui concerne des volumes d'emplois de moins de 750 salariés (Communauté de Communes de la Moyenne Durance).

EPCI de la région dont au moins un emploi sur cinq du territoire relève de l'ESS, en 2010

	Nombre d'établissements employeurs de l'ESS	Nombre d'emplois de l'ESS	Poids de l'ESS dans l'emploi total (privé-public)
CC Interdépartementale des Baronnies	16	236	60,4%
CC du Haut-Buëch	11	65	32,2%
CC Luberon-Durance	90	628	30,0%
CC Lure Vançon Durance	4	66	29,9%
CC du Canton de Ribiers Val de Méouge	14	94	29,7%
CC du Savinois Serre-Ponçon	22	139	28,4%
CC de Tallard Barcelonnette	32	492	27,7%
CC Ubaye/Serre-Ponçon	11	31	23,0%
CC du Pays de Banon	18	119	22,4%
CC du Champsaur	28	242	22,3%
CC du Pays de Sault	32	120	22,1%
CC Verdon Mont Major	27	191	20,8%
CC de La Motte-du-Caire - Turriers	16	71	20,5%
CC de la Moyenne Durance	73	758	20,5%

Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2010

Selon l'Insee, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte cinq zones d'emplois présentant un profil métropolitain : Marseille-Aubagne, Nice, Cannes-Antibes, Aix-en-Provence et Avignon⁴. L'emploi de l'économie sociale et solidaire y occupe une place moins marquée qu'en moyenne régionale (à l'exception de Marseille-Aubagne), mais concentre une grande partie des volumes d'emplois régionaux.

Les trois zones d'emplois présentes orientées vers le tourisme (Fréjus- Saint-Raphaël, Briançon et Menton-Vallée de la Roya), représentent un faible volume des emplois de l'ESS de la région (moins de 4 %), un poids de l'ESS dans l'emploi de la zone inférieur à la moyenne régionale et une part importante de jeunes de moins de 35 ans dans les effectifs salariés de l'ESS (en moyenne un tiers des postes).

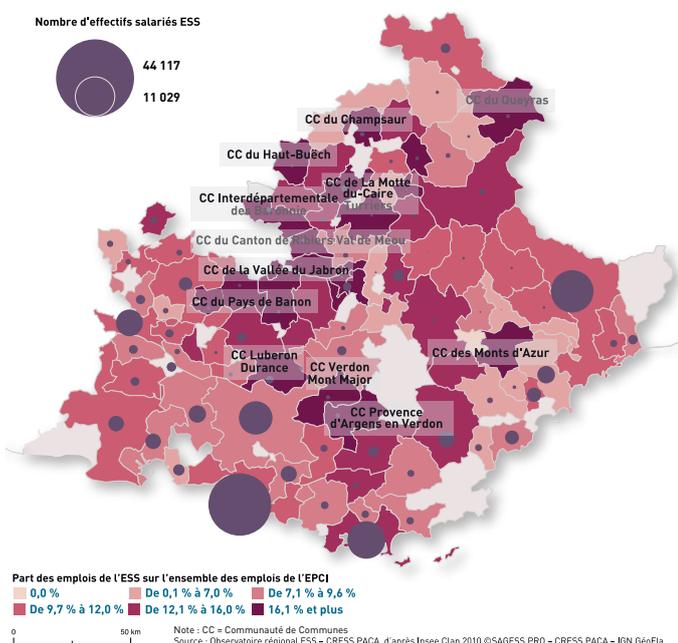
L'économie sociale et solidaire dans la zone d'emplois de Draguignan est fortement constituée de coopératives (par rapport à la moyenne régionale) et concentrée dans le secteur des activités financières & d'assurance (22,8 % des effectifs salariés de l'ESS pour 10,3 % en moyenne régionale).

L'économie sociale et solidaire sur la zone de Nice est fortement orientée vers la santé (22,5 % des effectifs de l'ESS pour une moyenne régionale à 9,8 %), ce territoire concentre plus de la moitié des effectifs de la famille des fondations de la région.

L'économie sociale et solidaire à travers les EPCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur

A l'intérieur du périmètre des zones d'emplois, se trouvent des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). La région Provence-Alpes-Côte d'Azur en compte 95 en 2012.

Volume et poids des salariés de l'ESS dans l'emploi total par EPCI, au 31 décembre 2010

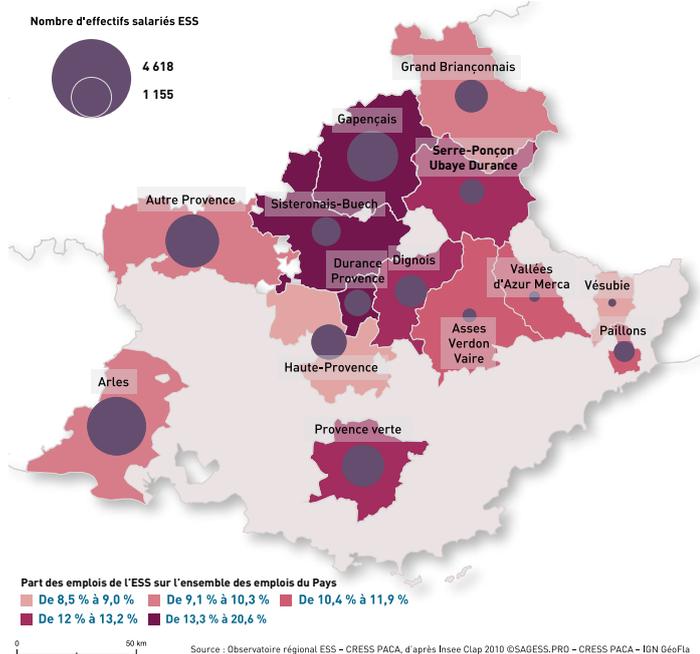


⁴ « Zones d'emploi : des économies de plus en plus dépendantes des populations présentes » Insee Etudes PACA Analyse n°9 - juin 2011.

L'économie sociale et solidaire à travers les Pays de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les différentes zones d'emplois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont, pour certaines, traversées par des Pays.

Volume et poids des salariés de l'ESS dans l'emploi total par Pays, au 31 décembre 2010



Les quatorze Pays que compte Provence-Alpes-Côte d'Azur ne recouvrent pas l'ensemble du territoire régional, la majorité se situe dans la moitié Nord du territoire régional (le Pays Autre Provence dépasse la limite administrative de Provence-Alpes-Côte d'Azur, principalement dans la Drôme).

Le Pays qui compte le plus d'emplois de l'économie sociale et solidaire est le Pays d'Arles, avec plus de 4 600 salariés, suivi du Pays Autre Provence et du Pays Gapençais.

Le Pays d'Arles couvre la totalité de la zone d'emplois d'Arles et concerne pour partie celle d'Avignon et de Salon-de-Provence.

Emplois et établissements employeurs de l'ESS dans les Pays de la région PACA, en 2010

	Nombre d'établissements employeurs de l'ESS	Nombre d'emplois de l'ESS	Poids de l'ESS dans l'emploi total (privé-public)	Poids de l'ESS dans l'emploi privé
Arles	633	4 618	10,3%	13,3%
Asses, Verdon, Vaire Var	73	251	11,1%	16,1%
Autre Provence	454	3 795	10,1%	12,1%
Digneois	166	1 377	12,7%	25,6%
Durance-Provence	91	937	20,6%	24,7%
Gapençais	423	3 440	13,3%	19,8%
Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras	231	1 433	9,9%	13,4%
Haute-Provence	350	1 661	9,0%	12,2%
Paillons	52	571	11,9%	15,7%
Provence verte	326	2 377	12,6%	16,9%
Serre-ponçon Ubaye Durance	160	815	13,2%	19,9%
Sisteronais-Buech	172	1 109	14,6%	20,9%
Vallées d'Azur Mercantour	32	149	10,6%	17,2%
Vésubie	22	80	8,5%	16,3%

Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2010

En terme de poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie locale, l'ESS représente un emploi sur cinq dans le Pays Durance-Provence (et un emploi privé sur quatre) – ce territoire concerne les zones d'emplois de Digne-les-Bains et Manosque. Le Pays Digneois compte un emploi privé sur quatre dans l'économie

Tribune libre à l'ARDL

Economie sociale et solidaire et territoires

Ne nous y trompons pas. Notre modèle de développement ne répond plus aux problèmes de notre temps. Il n'est plus créateur de richesses et d'emplois, il ne réduit pas les inégalités, il ne porte pas un modèle de société. Après la fin de l'économie Keynésienne est venue la fin de l'économie libérale toute entière conçue sur le retrait de la puissance publique et la valorisation des initiatives privées. Certains grands pays en ont fait leur doctrine. Tous par contre se sont placés dans ses règles, plus ou moins volontiers. Ce retour de balancier s'est opéré dans une mondialisation économique rapidement devenue financière où le souci du bien public s'est effacé devant la quête de la rentabilité immédiate de capitaux issus d'une épargne mondiale considérable sans rapport avec la réalité de l'économie quotidienne. Les révolutions informatiques n'ont pas construit un monde meilleur.

A côté de ceux, de plus en plus nombreux, qui s'indignent, il y a ceux qui construisent. Parmi eux, les acteurs de l'économie sociale et solidaire bâtissent, pas à pas, un autre modèle de développement. Ces artisans du changement sont persuadés que le territoire ne porte plus le même sens qu'autrefois. Ce n'est plus un lieu, celui où les choses se passent, mais un milieu, celui où les choses s'inventent. A ce titre, le développement territorial change l'économie par le bas, pourrait-on dire. En dépassant les oppositions classiques entre le public et le privé, le rural et l'urbain, le social et l'économie, le monétaire et le non monétaire, il s'appuie sur

des projets portés par des acteurs solidaires sur un espace de vie. Il accorde une grande importance à la mobilisation citoyenne, à la valorisation du capital social des acteurs, à l'inscription de ses démarches sur un territoire de confiance et de proximité.

Ce sont les mêmes convictions qui animent les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ils y ajoutent la dimension essentielle de la gouvernance. Ils s'appuient sur leurs familles historiques pour porter des démarches de projets adaptés aux territoires concernés qui peuvent être de différentes natures : communes, EPCL, pays, parcs naturels régionaux pour peu qu'ils soient reconnus comme acteurs du changement. A côté des coopératives et des mutuelles, l'explosion du mouvement associatif renvoie vers un secteur privé d'intérêt général. L'expérience a montré que ni l'Etat, ni les collectivités territoriales ne pouvaient directement agir efficacement pour mettre en œuvre leurs politiques si elles n'étaient pas discutées partagées et conduites par les intéressés eux-mêmes.

Pour réintroduire de l'humanité dans la gestion de la cité, les approches sectorielles changent de nature. A simple titre d'exemple, la coopération décentralisée est plus efficace que les accords internationaux, le tourisme solidaire porte davantage de sens que la consommation touristique, l'insertion par l'économie est un chemin plus sûr pour les actifs éloignés de l'emploi que l'inscription à pôle emploi, l'accès au logement est plus efficace



L'Association régionale pour le développement local en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Elle a été fondée en 1991 par des militantes et des militants du développement local. Au croisement du développement local, de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire, l'action de l'ARDL PACA vise aujourd'hui à promouvoir le pouvoir d'agir citoyen, l'innovation économique et sociale en s'appuyant sur la construction de dynamiques collectives, notamment territoriales.

L'ARDL PACA est basée à Marseille. Contact : 04 96 12 01 98 - ardl@wanadoo.fr.
Plus d'infos sur : <http://ardlpaca.org>



par la mobilisation associative que par l'inscription sur une liste d'attente d'un logeur social, les formations coopératives sont plus performantes que l'enseignement traditionnel, les banques de l'économie sociale ne fonctionnent pas comme les autres.

L'économie sociale et solidaire et le développement territorial relèvent de la même ambition.

Il s'agit de dépasser le tout Etat ou le tout marché pour construire une troisième voie ; en mobilisant toutes les ressources formelles ou informelles d'un territoire, en s'appuyant sur des acteurs et non pas sur des agents, en passant d'une logique de subvention à une logique de projet. Bref, en considérant que le premier facteur de production n'est ni le travail, ni le capital, ni même ce fameux progrès technique mais est tout entier dans la confiance qui n'a un sens que dans la proximité.

Ces ambitions ne vont pas de soi. Un grand nombre d'entreprises attendent une reprise qui ne viendra pas. La plupart des élus locaux reproduisent sur leur territoire de légitimité un modèle national dépassé. Certains territoires portent des projets, mais pas tous. Les politiques de l'Etat, des conseils généraux ou régionaux s'adaptent difficilement à la grande diversité de territoires imbriqués les uns dans les autres. Le dialogue des élus entre eux et avec la société que l'on dit civile n'est jamais facile. Il faut bien constater aussi qu'il n'y a pas une forte demande de citoyens pour s'impliquer dans la vie publique. L'économie sociale et solidaire n'est pas non plus toujours un modèle de vertu. Elle

ne s'apprécie pas uniquement en termes statistiques. Ce n'est pas le modèle juridique qui fait la solidarité.

Là n'est pas l'essentiel. Les entreprises solidaires, les associations responsables, les mutuelles engagées et les coopératives mobilisées ouvrent des voies, bâtissent des ponts et explorent des chemins. Elles refusent la fatalité d'une crise internationale d'une grande gravité qui, en ignorant les territoires, leurs habitants et leurs acteurs, condamnerait à l'impuissance toute initiative locale. Elles ne voient pas dans l'extraordinaire révolution des communications la négation de leur ancrage territorial. Même si elles ne partagent pas l'Europe qui se construit, elles se retrouvent sur un objectif de cohésion. Elles n'attendent pas de la loi, et notamment de la troisième étape de la décentralisation, des réponses à leurs préoccupations.

Le développement territorial est une démarche solidaire. L'économie sociale et solidaire est une démarche territoriale. Dès lors, elles poursuivent le même objectif. Remettre l'homme au cœur du projet, s'appuyer sur toutes les ressources, mobiliser tous les talents, impliquer tous les citoyens. L'économie sociale et solidaire et le développement territorial partagent l'ambition considérable de participer à la construction du nouveau modèle dont le monde a besoin.

Philippe Langevin



sociale et solidaire (par ailleurs sur ce territoire, l'emploi public représente la moitié des effectifs salariés).

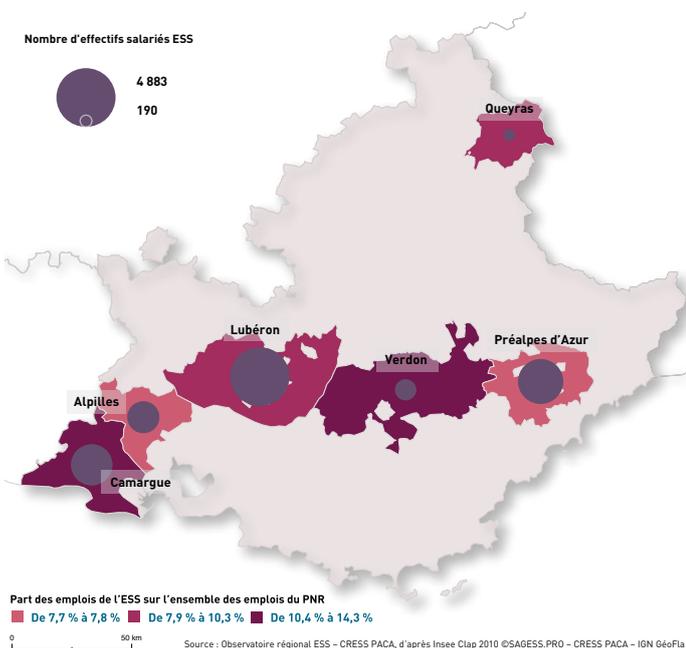
Les activités de l'économie sociale et solidaire couvrent un large éventail des besoins des populations assurant ainsi un service de proximité, par les biens et services qu'elles génèrent ; et contribuent au dynamisme local à travers les emplois qu'elles créent, l'engagement bénévole qu'elles suscitent...

L'économie sociale et solidaire à travers les PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région compte depuis mars 2012 six Parcs Naturels Régionaux (PNR). Le Parc du Luberon présente le plus important volume d'emplois relevant d'établissements de l'économie sociale et solidaire (plus de 4 800 emplois).

C'est le Parc de la Camargue (dont ville d'Arles) qui présente le taux d'emplois le plus important de l'économie sociale et solidaire sur le territoire avec 15,8 % de l'emploi total du PNR et 22,7 % des emplois privés.

Volume et poids des salariés de l'ESS dans l'emploi total par PNR, au 31 décembre 2010

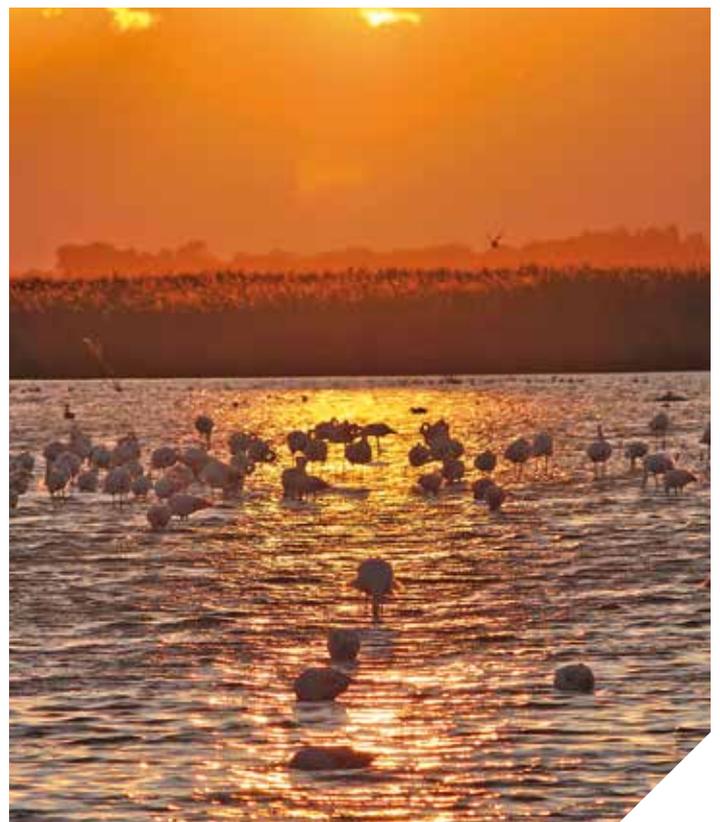


Source Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2010

Emplois et établissements employeurs de l'ESS dans les PNR de la région PACA, en 2010

	Nombre d'établissements employeurs de l'ESS	Nombre d'emplois de l'ESS	Poids de l'ESS dans l'emploi total (privée-public)	Poids de l'ESS dans l'emploi privé
Luberon	778	4 883	10,3%	13,4%
Préalpes d'Azur	342	2 837	7,8%	9,8%
Camargue	301	2 956	15,8%	22,7%
Alpilles	228	1 429	7,7%	9,7%
Verdon	144	626	11,9%	17,7%
Queyras	53	190	10,3%	16,8%

Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2010



Précisions méthodologiques

Les glossaires de termes et sectoriels figurent dans le Panorama Régional de l'ESS en PACA – édition 2011.

L'Observatoire Régional de l'ESS met en cohérence et articule plusieurs sources de données, Insee (Sirene, Clap et Dads) et Urssaf. La caractérisation des établissements de l'ESS repose sur la base Insee Sirene (catégorie juridique et activité relevant du champ ESS) qui permet d'appréhender l'ensemble des organisations (employeurs ou pas).

L'emploi et les employeurs sont étudiés à partir de la source Insee Clap (mise en cohérence des sources Dads, MSA, Urssaf et Fonctions publiques) et Insee Dads (caractérisation de l'emploi : types de contrat, durée du travail, âges...). Le champ couvert est celui des postes « non annexes » (rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année et 1,5 heures par jour) et des établissements ayant une fonction d'employeur. Deux ans séparent la collecte et la livraison des données Insee Clap et Dads ; ainsi les données traitées dans ce document s'échelonnent jusqu'à l'année disponible la plus récente : 2010.

Zone d'emploi (source : Insee) : « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique (COG). »

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRES(S) et le CNCRES. Lieu de convergence et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective. Ils ont pour objectifs :

- d'observer le dynamisme atypique des entreprises de l'ESS en matière de création d'établissements et d'emplois,
- de définir et mesurer les richesses (économiques, sociales, culturelles...) générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques,
- d'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'ESS, ainsi que l'action publique en faveur du développement économique et social.

Statistiques : Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire - CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Rédaction : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'équipe de l'Observatoire : Manon Lambert, Thomas Guérin.



LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour le développement d'une économie sociale et solidaire et de ses entreprises sur les territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

En février 2007, la CRESS PACA a été officiellement chargée par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de la création d'un observatoire, dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE) et du Programme Régional de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (PROGRESS).

Depuis la normalisation du champ de l'économie sociale et solidaire, l'Observatoire Régional propose des études statistiques, analytiques et thématiques sur différentes échelles territoriales (commune, intercommunalité, Pays, Parc Naturel Régional, Zones d'Emploi, Schéma de Cohérence Territoriale, département et région).

L'expérience développée permet des analyses comparatives avec d'autres secteurs économiques, d'autres territoires, sur plusieurs années et sert de support à l'action publique et privée en faveur du développement du secteur.

Les travaux de l'Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire s'appuient sur l'expertise et la supervision d'un **Conseil Scientifique** composé de 25 membres (chercheurs, universitaires, chargés de mission, économistes, statisticiens...).

sagess^{pro}

Réseau social d'entreprises & professionnels pour une économie sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Moteur cartographique, aide et accompagnement, veille. Dirigeants, gérants, administrateurs, chargés de développement, responsables de service, professionnels encadrants des associations, coopératives, mutuelles et fondations... Inscription libre et gratuite !

www.sagess.pro

Offres de services

- Études thématiques et territoriales (données de cadrage, diagnostics territoriaux, notes de conjoncture),
- Diffusion de savoir-faire (fourniture de bases de données économie sociale et solidaire, ingénierie d'analyse),
- Conseil (qualification de l'information, appui méthodologique),
- Outils d'aide au pilotage et à la décision,
- Publications, conférences, site web.

Publications de la CRESS PACA

- Panorama et enjeux de l'économie sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur - Édition 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012
- Panoramas départementaux de l'économie sociale et solidaire (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse) - Édition 2009, 2010, 2011 et 2012
- Baromètre conjoncturel de l'ESS en PACA - Quelle santé de l'ESS dans le contexte de crise économique n°1 - Septembre 2012
- Cahier de l'Observatoire Régional de l'ESS PACA - Les entreprises coopératives en PACA : un potentiel de développement - Septembre 2010
- Les pratiques de mutualisation et de coopération dans le secteur culturel. Pourquoi ? Quoi ? Avec qui ? Comment ? - Novembre 2010
- L'ESS - Une source pour d'autres indicateurs de richesses - Novembre 2009
- Guide des Fondations - Outil d'aide aux demandes de financements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Édition 2008
- Carnet de route pour entreprendre en ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur - Construire et développer son projet collectif en Association ou Coopérative - Édition 2007

Egalement disponibles en téléchargement sur www.cresspaca.org



Pour en savoir plus : Observatoire Régional de l'Économie Sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur.
observatoire@cresspaca.org



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et Solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Technopôle de Château Gombert
Espace Nobel Bât D1
11 rue Frédéric Joliot Curie
13013 Marseille
Tél +33 (0)4 91 54 96 75
Fax +33 (0)4 91 04 08 29
cress@cresspaca.org
www.cresspaca.org

Avec la participation de :



En partenariat avec :

